

que c'était tout simplement un vol, au préjudice des pauvres contribuables. Le ministre des Finances, ajoute le Journal en question, au lieu de se vanter de ses excédents budgétaires, devrait avouer que la dette publique s'est grossie de plus de \$8,000,000; car, en dernière analyse, ce sont les électeurs qui paient cette dette nationale; et c'est sur eux que retombe le fardeau des dépenses budgétaires annuelles, imputées soit sur le compte du capital soit sur celui des dépenses courantes. Je viens de mentionner le nom du ministre du Commerce. Je prierais ceux d'entre mes collègues qui n'ont point entendu ses philippiques d'autrefois, de consacrer une ou deux journées de leurs vacances à les parcourir; elles sont consignées au compte rendu officiel de nos délibérations, surtout de 1882 à 1890, période de temps remarquable par ses excédents budgétaires élevés. Ils y verront avec quelle désuolure le ministre peut changer d'avis. Mais, je l'entends s'écrier: "Oh! les temps sont bien changés; nous sommes en pleine voie de progrès et de prospérité aujourd'hui; sous le régime conservateur, où le commerce était dans le marasme, il n'y avait pas lieu d'inscrire d'excédents au budget; mais aujourd'hui que nous marchons à grandes enjambées dans la voie du progrès, aujourd'hui que la prospérité bat son plein, les excédents constituent au pays un avantage et une grande recommandation. Bref, tout le monde est satisfait." Parce que le ministre est rassasié, il croit tout le monde heureux.

Le ministre n'a pas soufflé mot des frais qu'a entraînés la conférence anglo-américaine. A quel cette conférence a-t-elle abouti? Nos ministres ont dépensé \$35,000 à se promener de Québec à Washington, et je me demande si jamais le pays en retirera un sou de profit. Quant aux résultats de la conférence, les avis de ces messieurs sont partagés; d'après les uns, elle est définitivement renvoyée aux calendes grecques; d'après les autres, il y a encore une faible lueur d'espoir qu'elle se réunisse de nouveau, et qu'il en résulte quelque bien. Pour mon propre compte, je suis bien convaincu qu'il n'en sera jamais plus question, sauf quand il faudra payer les frais de ceux qui y ont pris part. Les députés de la droite se sont bien gardés de parler des \$200,000 qu'il a fallu payer pour le plébiscite relatif à la prohibition et où ils avaient cru trouver un moyen de jeter de la poudre aux yeux des prohibitionnistes sincères. Ils ont également passé sous silence la question du chemin de fer du Nid-de-Corbeau qui a entraîné une dépense de près de \$2,000,000 de plus que ne devait payer le gouvernement conservateur. Il en a été ainsi du chemin de fer du comté de Drummond où ils ont englouti \$1,600,000 d'une manière indue, créant au peuple l'obligation de payer au Grand Tronc outre les \$300,000 de réparations faits au pont Victoria, \$140,000 par an pendant une période de quatre-vingt-dix-neuf ans. Ce

point, on l'a déjà discuté et on le discutera encore; quant à l'honorable ministre, il a toujours fort bien su combien il était impossible de faire passer l'intercolonial par plus de voie que celle-là pour le rendre jusqu'à Montréal.

Les députés de la droite ne parlent pas non plus de l'argent qu'ils ont gaspillé à Côteau: \$16,000, une somme minime sans doute, mais tout de même dépensée en pure perte et sans autre objet que de favoriser des parents ou amis de certains ministres.

Le ministre des Finances semble éprouver beaucoup de plaisir à parler des grandes améliorations que le gouvernement a apportées au tarif; mais, que pense-t-il donc du coton? Voilà un article au sujet duquel on n'a pas diminué les droits. Bien loin de là, on les a élevés. Pourquoi? Je ne le saurais dire.

Le ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) a bien souvent changé d'opinion; les députés qui siègent ici depuis quelques années se rappellent surtout ses déclarations si particulièrement catégoriques, relativement aux droits sur le fer. Lorsqu'il arriva au gouvernement précédant de créer un droit de deux dollars par tonne relativement à ce minéral, l'honorable ministre s'y est opposé avec toute la véhémence et l'ironie dont il a le secret; mais depuis, il a cru devoir approuver de toute la force de son influence l'imposition d'un droit de \$3 par tonne jusqu'en 1907.

Quant à mon honorable ami, le directeur général des Postes, qui brillait d'un si vif éclat dans l'opposition, il y a dix ans, il n'est plus reconnaissable. C'est lui, oui, lui-même qui a réduit le port des lettres à 2c.

Une VOIX: Il a bien fait.

M. BERGERON: Qui, aux yeux de ceux qui écrivent beaucoup. Les hommes d'affaires bénéficieront de cette réduction, mais non pas les cultivateurs, qui écrivent très peu, sans compter qu'il leur faudra solder ce déficit d'environ \$500,000 que va représenter la réduction des frais de port, de sorte que ceux qui n'écrivent pas auront à payer pour ceux qui écrivent. Voilà un des grands bienfaits du directeur général des Postes envers le peuple; il n'aura d'égal que celui qu'il s'est plu à nous faire admirer l'autre jour en présentant une résolution d'après laquelle le gouvernement devra forcer ses entrepreneurs à payer à leurs ouvriers les gages qui se paient d'ordinaire dans la localité où se feront les travaux. Prié de faire de cette résolution une loi, l'honorable ministre ne l'a pas voulu. Pourquoi? Parce qu'il voulait tout simplement faire croire à la classe ouvrière qu'il avait dans les députés de la droite des amis dévoués à ses intérêts. On se le rappelle, c'est ainsi que lorsqu'il était dans l'opposition, l'honorable ministre présentait un jour une mesure ayant pour objet de défendre aux membres de la Chambre d'accepter aucun